Obsolescence

L'**obsolescence programmée** est, aux termes de la loi française : “l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement” (voir : Obsolescence programmée).

L'obsolescence programmée est l'une des fonctionnalités malveillantes qui peuvent être intégrées au logiciel privateur.

L'informatique a inévitablement un effet sur l'environnement, mais le logiciel propriétaire aggrave les choses parce qu'il est souvent conçu pour conduire ou inciter les utilisateurs à mettre au rebut prématurément des appareils qui ont pour seul défaut de ne plus être pris en charge par le fabricant, ou à jeter des composant défectueux qui auraient pu être faits pour être réparables.

Nous répertorions les logiciels privateurs qui rendent des appareils prématurément obsolètes.

Notes et références

- https://www.gnu.org/proprietary/proprietary-obsolescence.fr.html sur l'obsolescence causée par le logiciel privateur.

From:
https://logiciel-libre.ch/ - **Logiciel libre**

Permanent link:
https://logiciel-libre.ch/logiciels/malveillants/obsolescence

Last update: **03.04.2026 @ 12:46**